

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESTAIRES****Séance du 8 avril 2026****Séance du 8 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothée BERTRAND, Yves COLPAERT, Francine MOURIKS, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Gérard BELLENGIER, Audrey BÉAGUE, François-Xavier HENNEON, Meghann WILLEMS, Monique DUHAYON, Bruno DASSONVILLE, Brigitte CAMPAGNE, Jean-Michel BLAIN, Yann NORMAND, Eric DEWULF, Stéphane DESCAMPS, Amélie BEAUSSART, Robin QUEVILLART, Julie BORELLE, Véronique VERGULDEZOONE, Quentin DELAY, Pascale ALGOËT, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE, Romain BUISINE.

Procurations : Monsieur Jean-Marie HOORNAERT à Monsieur Eric DEWULF
Madame Tifenn LIEVIN à Madame Audrey BÉAGUE
Madame Bérangère VILLE-MAHAUDEN à Madame Méghann WILLEMS

Absents : Monsieur Michaël PARENT

Secrétaire de séance : Madame Francine MOURIKS

Délibération n°17/31– 04/2026

Objet de la délibération : Conseil d'administration du Lycée Val de Lys –
Désignation des représentants

Vu l'article et R. 421-14 du Code de l'Education relatif à la composition du conseil d'administration des lycées ;

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modalités de vote ;

Considérant qu'afin de représenter le Conseil municipal, il convient de procéder à la **désignation de deux représentants**, parmi ses membres appelés à siéger au sein du conseil d'administration du Lycée Val de Lys.

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé au vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Ce même article stipule que « le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf dispositions législatives contraires ».

Considérant que le Conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour procéder au vote à main levée.

Vu les candidatures suivantes :

- 1) Julie BORELLE 2) Francine MOURIKS

Il est procédé à l'élection des délégués appelés à siéger au conseil d'administration du Lycée Val de Lys :

DATE DE
CONVOCATION

2 avril 2026

DATE DE PUBLICATION

21 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

**Objet : Conseil
d'administration du
Lycée Val de Lys –
Désignation des
représentants**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2026

Objet de la délibération : Conseil d'administration du Lycée Val de Lys –
Désignation des représentants

Ont obtenu :

Mme Julie BORELLE : 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS »
(Pascale ALGOËT, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE, Romain
BUISINE).

Mme Francine MOURIKS : 24 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS »
(Pascale ALGOËT, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE, Romain
BUISINE).

Sont élues et acceptent leur mandat :

Madame Julie BORELLE
Madame Francine MOURIKS

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Dorothée BERTRAND

The signature of Dorothée Bertrand is written in black ink over a circular official stamp of the commune of Estaires.

La Secrétaire de séance
Francine MOURIKS

The signature of Francine Mouriks is written in black ink over a circular official stamp of the commune of Estaires.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 21 AVR. 2026

publié ou notifié le

Le Maire, 21 AVR. 2026

Dorothée BERTRAND

The signature of Dorothée Bertrand is written in black ink over a circular official stamp of the commune of Estaires.